

Sujet : [INTERNET] Projet d'arrêté portant sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse

Date : Mon, 3 May 2021 12:14:00 +0200

De : Georges BECIU

Bonjour

Je suis totalement opposé à ce projet d'arrêté car non seulement il autorise la vénerie sous terre mais en plus il définit une période d'ouverture complémentaire pour le blaireau.

La vénerie sous terre est une pratique unanimement reconnue comme particulièrement cruelle tant pour les animaux sauvages que pour les chiens eux-mêmes. Cette chasse, pratiquée par quelques marginaux, n'a aucun intérêt économique car les dégâts occasionnés aux cultures et aux élevages sont insignifiants.

Augmenter cette période de chasse est une injure faite aux femmes et hommes normaux qui ne sont pas mus par des instincts sadiques d'un autre âge.

Si les autorités y cèdent, ce sera une preuve de démagogie.